

ACTION URGENTE

UN REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT EN DÉTENTION AU VENEZUELA

Richard Blanco, un représentant du gouvernement local de Caracas, la capitale du Venezuela, est actuellement détenu dans une prison de la ville alors qu'aucun élément ne prouve qu'il ait commis une infraction. Il semble être détenu pour des raisons politiques.

Richard Blanco est le préfet de Caracas, un représentant du gouvernement local nommé par le maire de la ville. Le 22 août, il a pris part, comme des centaines de personnes dans la capitale et à travers tout le pays, à une manifestation contre la nouvelle loi sur l'éducation. Cette loi a provoqué une vive contestation de la part du secteur privé de l'éducation et des partis politiques d'opposition.

Six jours plus tard, Richard Blanco a été arrêté avec 11 collègues, apparemment pour incitation à la violence et blessures sur un agent de police lors de la manifestation. Par la suite, les 11 autres personnes ont été libérées mais elles font toujours l'objet de poursuites. Richard Blanco, cependant, est encore en détention. Selon certaines informations en provenance du Venezuela, les seuls éléments contre lui s'appuient sur des enregistrements vidéos de la manifestation. Amnesty International en a visionné où l'on voit Richard Blanco prenant part à la manifestation. Rien, dans ces vidéos, ne prouve que cet homme se soit rendu coupable d'incitation à la violence ou qu'il ait blessé un policier.

Richard Blanco est depuis de nombreuses années un membre important du parti d'opposition Alliance du peuple brave. En novembre 2008, le candidat de ce parti a remporté les élections pour la mairie de Caracas devant le candidat du parti au pouvoir du président Hugo Chavez. Depuis qu'il est devenu préfet de Caracas, le même mois, Richard Blanco n'a pas mâché ses mots contre ce que son parti et lui considèrent comme une ingérence du gouvernement central dans les affaires relevant de l'autorité du maire. Amnesty International est particulièrement préoccupée à l'idée que Richard Blanco soit détenu pour des raisons politiques.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous très préoccupé à l'idée que Richard Blanco ait passé quatre mois en détention sans qu'il existe la moindre preuve qu'il ait commis une infraction ;
- priez instamment les autorités de déférer cet homme à la justice dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité, ou de le libérer immédiatement.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 3 FEVRIER 2010 :

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Sr. Tareck El Aissami
Ministerio del Poder Popular para Relaciones Interiores y Justicia
Av. Urdaneta, Edif. Sede MIJ, Piso 1, Carmelitas, Caracas, Venezuela
Fax : +58 212 506 1557

Formule d'appel : *Señor Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Procureur général :

Dra. Luisa Ortega Díaz
Fiscal General de la República
Fiscalía General de la República
Avda. México, Manduca a Pelelojo, Edif. Sede Fiscalía General de la República, La Candelaria, Caracas, Venezuela

Fax : +58 212 509 8504

Courriers électroniques :

mp@fiscalia.gov.ve

Salutation: *Señora Fiscal General, /*

Madame la Procureure générale,

Copies à :

Avocat de Richard Blanco

Dr Negar Granados
Calle la Joya Edf Cosmos Piso 3 Ofc 3C
Chacao Caracas 1060
Venezuela

Courriers électroniques :

negargranados@gmail.com

Fax : 58 212 2652493

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Venezuela dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT EN DÉTENTION AU VENEZUELA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Selon certaines informations provenant du Venezuela, le nombre de manifestations signalées au cours des huit premiers mois de 2009 était presque deux fois plus élevé que pour l'ensemble de l'année 2008. Au milieu de toute cette agitation, les membres des partis politiques de l'opposition ont été victimes d'actes de harcèlement, de menaces et de manœuvres d'intimidation, notamment d'inculpations fallacieuses. D'autre part, au cours des manifestations, les partisans et les détracteurs du gouvernement ont eu recours à la violence. Amnesty International a fait part de sa vive inquiétude face au fait que les violations commises à l'encontre d'opposants politiques et les actes de violence des partisans du gouvernement n'aient pas fait l'objet d'enquêtes exhaustives, indépendantes et impartiales et que les autorités n'aient pas condamné ces comportements ni fait savoir clairement que de tels agissements ne sauraient être tolérés.

En janvier 2009, des militants pro-gouvernementaux armés de barres de fer, de machettes et d'armes à feu sont entrés de force dans les locaux de la Fondation Ateneo, un centre culturel de Caracas, la capitale du pays, pour protester contre un séminaire organisé afin de célébrer l'anniversaire de la création du Drapeau rouge, un parti politique de gauche opposé au gouvernement. La police n'est pas intervenue lorsque les assaillants ont attaqué la foule. Plus tard dans l'année, en septembre, Julio César Rivas, un étudiant à la tête de l'association universitaire Jeunesse active unie du Venezuela, a été arrêté et inculpé d'« *organisation de groupes armés* » ; il est resté quatre semaines dans une prison de haute sécurité avant d'être libéré sous caution. Il avait manifesté contre la nouvelle loi sur l'éducation.

AU 346/09, AMR 53/009/2009, 23 décembre 2009

